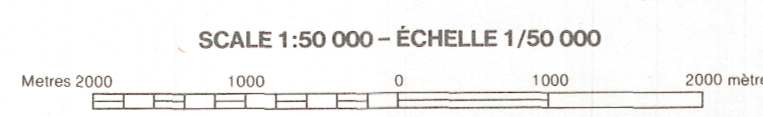


This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of the regular grid covering the flight area. The gridded data (30.0 m) was reinterpolated to a cell size of 0.08 cm at the colored map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an Apple II colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets. La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatisées. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (30.0 m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux carrés de 0.08 cm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Un code de couleurs est attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleur APPLE II afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP C21162 G CARTE  
ESCUMINAC  
NEW BRUNSWICK - QUÉBEC  
NOUVEAU-BRUNSWICK - QUÉBEC



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1989. Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1989.

This map was compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained by the lower sensor of a pair of self-orienting helium vapour magnetometers installed in twin nose booms mounted on a Britten-Norman Translander aircraft C-GDXX. The magnetometers are vertically separated by a distance of 5.09 metres with each measuring the total field to a resolution of 0.0089 gammas. Flight altitude was 150 m above the ground at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using a vertically mounted 35 mm continuous strip camera. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa. Survey operations took place from February to July, 1985. The data were levelled using a combined manual/computer process based on the differences of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections. The total field values were interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing) and then contoured. The profiles shown on this map represent the resultant VLF total field values, that is, the vector sum of the longitudinal, lateral and vertical components of the anomalous field generated by currents induced in near surface conductive material. The data was measured with a Herz Industries Totem 2A VLF receiver carried in the survey aircraft. The two primary electromagnetic fields utilized were the VLF transmissions from NAA Culler, Maine, operating at 178 kHz and NSS Annapolis, Maryland, operating at 21.4 kHz. For each profile, the datum utilized is the flight track of the survey aircraft. This type of presentation is utilized to enable the VLF data to be directly compared with the aeromagnetic data using a light table. Airborne survey, digital compilation and plotting was carried out by Questor Surveys Limited, Mississauga, Ontario. Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B. E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à très haute sensibilité. L'information provient du capteur inférieur de deux magnétomètres à la vapeur d'hélium et à orientation automatique. Ces magnétomètres étaient montés dans des pylônes jumelés attachés au nez de l'avion Britten-Norman Translander C-GDXX. Les deux magnétomètres étaient séparés par une distance verticale de 5,09 mètres et chacun mesurait le champ total avec une précision de 0,0089 gammes. Le vol a été effectué à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque traversée était espacée de 300 m. Une ligne de contrôle a été effectuée au cours du vol en moyenne à tous les 10 km. La trajectoire du vol a été photographiée en continu à l'aide d'un appareil de 35 mm muni verticalement. La base utilisée pour cette carte a été obtenue à partir d'une carte topographique à 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa. Les vols ont eu lieu de février à juillet 1985. Les valeurs ont été équilibrées par une combinaison de méthodes informatisées et manuelles basées sur les différences de lecture du champ magnétique à l'intersection des lignes de contrôle et de traverse. Les valeurs du champ total ont été interpolées sur un grille de 0,25 cm de côté et les points ainsi obtenus utilisés pour tracer les courbes du champ total. Les profils sur cette carte représentent la résultante des données du champ total de très basse fréquence (VLF), c'est-à-dire, la somme des composantes des vecteurs longitudinaux, latéraux et verticaux du champ anormal généré par les courants induits aux matériaux conductifs près de la surface du sol. Les données ont été mesurées à l'aide d'un récepteur Totem 2A VLF de Herz Industries, installé sur l'avion utilisé pour le levé. Les deux champs électromagnétiques primaires utilisés étaient les transmissions VLF du NAA Culler, au Maine, émettant sur une fréquence de 178 kHz et les transmissions du NSS Annapolis, au Maryland, émettant sur une fréquence de 21,4 kHz. Pour chaque profil, la ligne de repère utilisée est la trajectoire de l'avion. Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer, directement, les données VLF aux données aéromagnétiques sur une table lumineuse. L'enquête, la compilation informatisée et le tracage ont été faits par Questor Surveys Limited de Mississauga, Ontario. Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Richesses naturelles du Nouveau-Brunswick, Direction des levés géophysiques, Division des Ressources minières, c.a. 6000, Fredericton, N.-B. E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.-B. E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8. Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.